

Sécurisez vos avantages fiscaux : le dossier travaux parfait

Les documents indispensables à conserver

- Factures détaillées : elles doivent impérativement mentionner le nom et l'adresse du client, l'adresse du chantier, la nature précise des travaux et le taux de TVA appliqué.
- Devis signés : conservez toujours le devis initial daté et signé par les deux parties avant le début du chantier.
- Preuves de paiement : gardez vos relevés bancaires, copies de chèques ou preuves de virements correspondant aux montants des factures.
- Attestations de conformité : pour les travaux énergétiques, conservez les certificats de performance des matériaux ou équipements installés.

Les justificatifs techniques obligatoires

- Certification RGE : vérifiez que l'artisan était bien titulaire de la mention 'Reconnu Garant de l'Environnement' au moment de la réalisation des travaux.
- Fiches techniques : conservez les notices des équipements (chaudière, isolation, fenêtres) justifiant leur éligibilité aux aides fiscales.
- Certificats de qualification : assurez-vous que l'entreprise fournit une attestation prouvant sa qualification pour le type de travaux effectués.

Organisation et conservation optimale

- Classement chronologique : organisez vos dossiers par année fiscale pour faciliter la recherche en cas de contrôle.
- Numérisation systématique : scannez tous vos documents originaux et stockez-les sur un espace cloud sécurisé pour éviter toute perte ou dégradation.
- Durée de conservation : conservez l'intégralité du dossier pendant au moins 3 ans après la date de votre déclaration de revenus, conformément aux délais de prescription de l'administration fiscale.

Les erreurs fatales à éviter

- Paiement en espèces : évitez tout règlement en liquide, car il est impossible de prouver le paiement auprès du fisc.
- Factures incomplètes : refusez toute facture qui ne mentionne pas explicitement les caractéristiques techniques des matériaux ou le détail de la main-d'œuvre.

- Absence de traçabilité : ne mélangez jamais vos factures personnelles avec vos factures de travaux dans un même dossier.